

Rapport n°7

Accusentu di u rinnovu di u labellu (Ville d'Art et d'Histoire)

Approbation du renouvellement du label Ville d'Art et d'Histoire

Bastia est titulaire du label « Ville d'art et d'histoire » depuis 2000.

Celui-ci qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

La Ville a vu son label renouvelé une première fois en 2011.

Il convient à présent de s'engager pour une nouvelle décennie au sein d'une convention tripartite conclue avec les services de l'Etat et la Collectivité de Corse afin de définir un programme d'actions et un cadre de financement.

En conséquence, il est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le renouvellement du label Ville d'Art et d'Histoire pour les dix prochaines années.

SYNTHESE

U Cunsigliu auturizeghja a Cità à sullicità u rinnovu di u labellu per un periudu novu di dece anni, in partenariatu cù u Statu è a Cullettività di Corsica, da cintinuà l'azzione di valurizzazione patrimoniale è culturale.